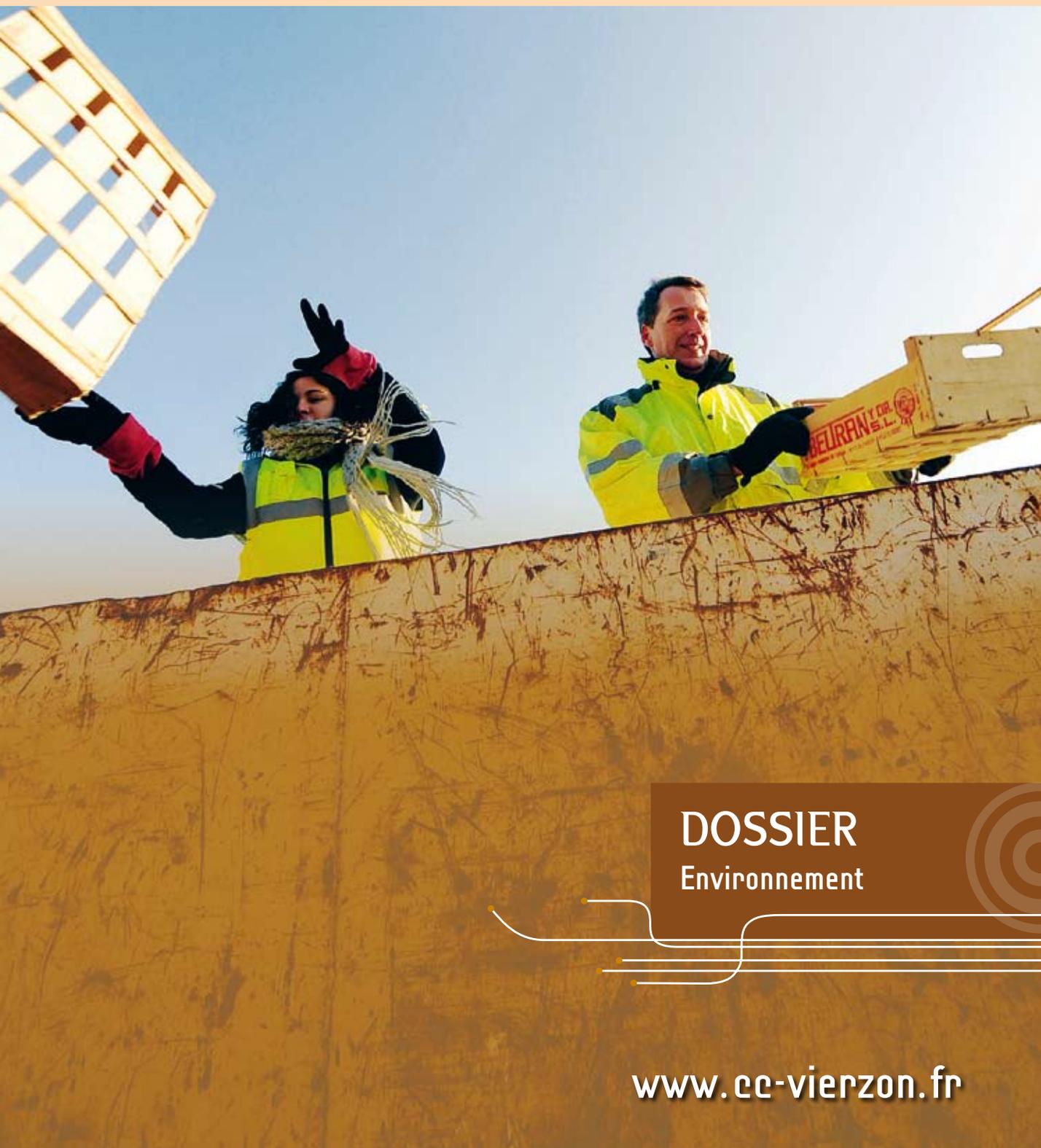


# CdC infos

Le journal de la Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières



**DOSSIER**  
Environnement



Il sera beaucoup question de budget dans ce numéro de votre « CDC Infos ». Avec plus de 18 millions d'euros, la communauté de communes apporte sa contribution à la fois à l'activité économique de notre territoire mais aussi à l'amélioration des services de sa compétence. Certes, très injustement l'Etat veut faire contribuer

les collectivités locales à la résorption d'une dette dont elles ne sont aucunement responsables, comme nos concitoyens d'ailleurs, et cela freine notre investissement.

Toutefois, après une année 2011 au cours de laquelle nous avons donné une nouvelle dimension au développement économique du territoire vierzonnais avec la construction des trois premiers bâtiments du Parc Technologique de Sologne, l'acquisition de plusieurs dizaines d'hectares de terrains et l'achat de la Maison de Pays pour y implanter des entreprises, la rénovation de la Route du Petit Râteau pour l'implantation de VINCI, nous allons poursuivre notre effort pour le Parc Technologique de Sologne ainsi que la réhabilitation d'une partie du site de la Société Française pour des activités de loisirs. L'effort pour l'environnement se poursuit, le dossier de ce numéro vous le démontrera.

Enfin, je salue l'implantation de cinq nouvelles entreprises et souligne qu'en un an, le seul bassin ayant connu dans le Cher une hausse d'emploi salarié est le bassin d'emploi de Vierzon. Nous nous classons même en 6ème position sur les 23 bassins de la Région Centre.

La crise actuelle d'un système capitaliste devenu fou fait des dégâts mais la mobilisation de tous les acteurs locaux, notre détermination, notre attention permanente au développement économique, nos atouts géographiques commencent à donner des résultats. Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps mais parfois elle peut l'annoncer. Soyons persévérants. Veillons à continuer de rassembler les forces vives de ce territoire, à obtenir l'aide du Conseil Régional du Centre et du Conseil Général du Cher qui nous soutiennent. Malgré la pression du Gouvernement sur les budgets des collectivités, je me dois de saluer l'effort récent apporté par l'Etat à notre communauté de communes dans les domaines économiques et environnementaux.

Sachons utiliser le regroupement des dix communes des communautés de communes de Vierzon et de Graçay à l'échéance de 2013 pour donner plus de visibilité à notre territoire et donc conforter une dynamique dont j'espère qu'elle ne sera pas brisée par d'absurdes et inefficaces politiques d'austérité. D'ailleurs qu'il me soit permis ici d'appeler les banques à jouer le rôle qui devrait être le leur : aider les collectivités, aider les PME, aider les investisseurs. Cela représente moins de risques que de spéculer.

## Jean-Claude SANDRIER

Président de la Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq rivières  
Député du Cher  
Conseiller municipal de Vierzon

Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières  
Direction de la Communication - 2 rue Blanche BARON -  
18100 VIERZON  
Tél : 02 48 71 35 78 - www.cc-vierzon.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude SANDRIER  
Directrice de la rédaction : Céline JUSTE  
Comité éditorial : Paul PIÉTU, Jean-Marc ADAM, Jean-Marc DUGUET,  
Marie-Hélène BODIN  
Conception maquette : CORTEX Communication  
Rédaction : Jean-Luc PAVOT, Pol-Jean BARBIER,  
Photos : T. MARTROU, la Communauté de Communes Vierzon,  
Pays des Cinq Rivières (CJ), PBOUCHUT (National Palace).  
Impression :  
Imprimerie Rapide-Vierzon **IMPRI'VEK** - imprimé sur papier PEFC  
Votre journal est emballé dans un film 100 % biodégradable  
Tirage : 17 000 exemplaires  
Diffusion : Médiapost  
ISSN : 2107-4453



## PAUL PIÉTU, maire de Thénieux

### ● Quelles sont les grandes orientations de votre commune pour l'année en cours ?

**PAUL PIÉTU :** Après de longues années d'investissements à de nombreux niveaux, 2012 va nous permettre de raisonnablement lever le pied. Une nécessité au regard des incertitudes relatives aux montants des dotations de l'État. Dans le calcul de notre dotation globale de fonctionnement, celle de la CDC pourrait être désormais incluse, ce qui diminuerait d'autant notre propre dotation. Il faut savoir également que nos dépenses contraintes ont augmenté de 124 % en 10 ans, alors que nos recettes propres n'enregistrent qu'une progression de 39 %. Il ne faut pas être un brillant expert comptable pour comprendre que nous devons désormais lever le pied.

### ● Vous parlez de longues années d'investissements. Quels ont été ces principales réalisations ?

**P.P. :** Celles notamment qui ne se voient pas, mais qui sont totalement indispensables. Je pense à la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif. Nous avons lancé ce chantier en 1989 et investi désormais 2 M € pour le bien-être de tous. A côté de cela, nous avons construit un foyer rural, agrandi la mairie, doté le stade de nouveaux vestiaires, aménagé des locaux pour les associations, refait et entretenu de nombreuses routes... Nous ne nous sommes que rarement posés.

### ● C'est ce qui explique que la population croît.

**P.P. :** Sans doute en partie, mais pas seulement. Beaucoup de constructions individuelles sont sorties de terre en 2007 et 2008, notamment en raison du prix modéré des terrains constructibles et du niveau de l'imposition foncière. Quant aux loyers communaux, ils sont particulièrement attractifs et nous n'avons aucun mal à trouver des locataires. La création de locatifs sociaux fait partie de notre politique communale. Autant de paramètres qui sont à l'origine de la progression du nombre des enfants sur les bancs de l'école maternelle. Enfin, en 2011, nous avons enregistré les installations de nombreux artisans. Tout cela va plutôt dans le bon sens...

### ● Est-ce que la CDC investit sur la commune ?

**P.P. :** Complètement. Aux côtés du syndicat mixte départemental, elle est en train de refaire à l'identique l'écluse de Launay qui sera dotée de portes éclusières. La communauté a également racheté l'ancienne gare et les terrains qui se trouvent autour. Leur viabilisation est en cours, afin de réaliser une zone artisanale pour laquelle, nous avons déjà des demandes en provenance, par exemple, d'un mécanicien. Bref ! Avec la Communauté de communes nous ne sommes nullement en concurrence, mais bien complémentaires au niveau de la répartition des choix.

## Sommaire

Édito .....	2
La parole aux maires .....	2
Agenda .....	3
Actualités .....	3
Budget 2012 .....	4 - 5
• Ce territoire bouge malgré la crise, c'est encourageant	
• L'économie, la préoccupation permanente	
• Chiffres	
Environnement .....	6 - 8
• Les chiffres du tri vont dans le bon sens	
• Privilégier la proximité pour réduire les coûts	
• Stabilité de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
• Collecte sur Vierzon : nouveaux quartiers, nouveaux jours	
Tourisme .....	9
• Le National Palace voit plus grand	
• Biennale du cirque	
Économie .....	10 - 11
• Les créateurs d'entreprise se mobilisent	
• L'emploi salarié remonte pendant la crise	
• Tel and Com installe sa direction régionale	
• Reform s'implante au Bas de Grange à Vierzon	

## 5 avril 2012

Conseil Communautaire à 18 h,  
à Thénieux.

## 14 juin 2012

Conseil Communautaire à 18 h,  
2, rue Blanche-Baron, Vierzon.

## Report de collecte

Lundi de Pâques :

**Secteur 7 (la Genette-La Croix Saint Jacques),**  
la collecte des ordures ménagères est décalée  
au mardi 10 avril.

**Secteurs 2 (Léo Mériqot-Chambon) et  
7 (la Genette-La Croix Saint Jacques),**  
la collecte des biodéchets et des déchets  
recyclables secs est décalée au mardi 10 avril.

**Secteur 3 (le Grelet-les Longueraias),**  
la collecte des biodéchets et des déchets  
recyclables secs est décalée au mercredi 11 avril.  
**1<sup>er</sup> et 8 mai :**

**Secteurs 1 (Centre Ville) et 4  
(Lauroin-Trompegueux),**

la collecte des ordures ménagères est décalée  
au mercredi 2 mai et au mercredi 9 mai.

**Secteur 5 (le Bois d'Yèvre-les Crêles),**  
la collecte des ordures ménagères est décalée  
au jeudi 3 mai et au jeudi 10 mai.

**Secteur 6 (Bourgneuf-Héry),**  
la collecte des biodéchets et des déchets  
recyclables secs est décalée au jeudi 3 mai  
et au jeudi 10 mai.

*Les autres dates de report de  
collecte sont disponibles sur le site internet  
[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr) ou auprès des ambassadeurs  
du tri au 02 48 71 91 29*

## VIERZON

### 26 au 27 avril 2012 :

Atelier créatif pour les enfants  
de 5 à 12 ans (gratuit, présence  
obligatoire d'un adulte)  
en partenariat avec le Musée  
Laumônier de la Locomotive  
à Vapeur, de 14h30 à 17h,  
**contact Office de Tourisme de  
Vierzon (02 48 53 06 14)**

### 21 au 27 mai 2012 :

2<sup>e</sup> biennale du cirque,  
place du Cirque national Amédée.

## THÉNIOUX

### 1<sup>er</sup> avril 2012

Marché printanier et exposition  
artisanale du Comité rural  
d'animations et culture,  
foyer rural, de 9 h à 19 h.

### 29 avril 2012

Randonnée pédestre avec les  
Diables Verts, à partir de 8 h,  
départ au foyer rural.

[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



## RETOUR EN IMAGES

### Une exposition qui vous transporte

A pied, à vélo, en voiture, voire même...  
en avion ! En y allant, vous serez forcément  
transporté par l'exposition du professeur  
Motrix sur l'épopée des moyens de transports  
au fil des siècles. Dans les locaux de l'Office de  
Tourisme, elle connaît depuis le mois de  
décembre un beau succès. Un voyage à faire  
seul ou en famille jusqu'en octobre 2012 avec  
de nombreuses expériences à faire soi-même.

**Visible à l'Office de Tourisme,  
11 rue de la Société Française à Vierzon  
Plus de renseignements au 02 48 53 06 14**



## ENVIRONNEMENT - Ne jetez plus vos seringues

Afin de ne plus jeter vos seringues dans la poubelle de votre cuisine, la CDC Vierzon, Pays des Cinq Rivières a mis en place une collecte des déchets d'activité de soins à risques infectieux. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de retirer une carte gratuite de dépôt dans les locaux de la CDC rue Blanche-Baron à Vierzon.

Devant le succès de cette offre, la Communauté de communes des Vallées Vertes du Cher Ouest a souhaité mettre en place ce même service. Une convention a été signée entre les deux Communautés. La CDC de Vierzon fournira notamment les matériels de précollecte. Les débuts d'un partenariat réussi pour les habitants de ces communautés, mais aussi et surtout... pour la planète.



## ÉCONOMIE - L'Espace Polypro s'enrichit de trois entreprises

Véritable rampe de lancement pour les entreprises naissantes, l'Espace Polypro de l'avenue Pierre Sépard (face à la gare) vient de s'enrichir de trois nouvelles structures. Spécialisée dans la maîtrise d'œuvre pour les particuliers, Acropole Habitat dirigée par Stéphane Baudin, a ainsi ouvert ses écrans dans cet espace et permet d'effectuer des études de faisabilité, d'avant-projet et de projet pour tous types de constructions, rénovations, agrandissements de bâtiments.

Simon Perrodin et Tévia Tardy ont également déployé leurs bureaux, avenue Sépard. Dessinateurs projeteurs en bâtiment et génie civil, ils sont notamment spécialisés dans la constitution des permis de construire, la réalisation de plans de coffrage et d'armatures et les structures en béton armé. Très utiles...

A quelques pas de là, Stéphane Cotard a ouvert Azimut Créatif. Une entreprise d'importation et de distribution à destination d'une clientèle de professionnels de produits de loisirs créatifs et des arts du fil. La broderie, le canevas, la tapisserie ne sont plus très loin.



## AUTRES - Un local technique à Thénieux



Afin de mettre à l'abri le matériel d'entretien de la CDC utilisé sur la commune de Thénieux, un local technique de 200 m<sup>2</sup> va progressivement prendre forme à compter de ce mois d'avril. Un bâtiment fonctionnel qui se situera à proximité de l'ancien quai de chargement de la gare SNCF de Thénieux et qui représente un investissement de 90.000 € pour la CDC.



## Présentation du budget 2012

“ Ce territoire bouge malgré la crise, c’est encourageant ”

« Nous avons un budget de fonctionnement plus de 17,32 millions d’euros et un budget d’investissement de plus de 3 millions d’euros. Cela contribue au développement du territoire et à l’emploi. Par l’investissement, certes, mais pas uniquement » assure Jean-Claude Sandrier, président de la communauté de communes.

En 2011, la mise en place du budget avait été difficile. La fin de la taxe professionnelle et le flou qui entourait les nouvelles taxes économiques locales n’avaient pas rendu les perspectives aisées. En 2012, cela a été plus compliqué : « Nous sommes plombés par une baisse des dotations de l’État, lâche Jean-Claude Sandrier. Il ne faut pas oublier que le gel des dotations, cela correspond à une baisse. Sans oublier que la TVA est passée de 5,5 à 7%. Au final, nous recevons moins de l’État, ce qui signifie davantage d’efforts pour la communauté de communes. »

Sur les volontés de la communauté de communes, deux grands axes restent prioritaires : « le développement économique. Et malgré une conjoncture qui est dégradée, nous allons réussir à prolonger le dynamisme qui a été impulsé en 2011. Mais aussi l’environnement. Nous avons acquis des colonnes enterrées que nous sommes en train d’installer. Et nous avons engagé l’entretien du canal de Berry, ce n’est pas rien. »

### Un investissement soutenu

En 2011, le budget s’était attaché en investissement à faire sortir de terre les trois bâtiments du Parc Technologique de Sologne. La communauté a acquis la Maison de Pays, « elle abrite déjà 12 emplois. Nous avons investi sur la route du Petit Râteau pour la desserte de l’Orée de Sologne et de Vinci. Il s’agissait d’investissements très lourds. »

En 2012, les montants de l’investissement sont moindres, mais restent conséquents. « Nous poursuivons les acquisitions en foncier sur le Parc Technologique de Sologne » explique la communauté de communes. Le plus gros poste du budget concerne la première tranche de l’aménagement de la Société Française, anciennement l’usine CASE (1,65 M€). « Il faut réaliser que l’ensemble de la restauration du bâtiment « Eiffel » de la Société Française, qui est inscrit à l’inventaire des monuments historiques, s’élève à une somme importante soit entre 11 et 12 M€, explique Jean-Claude Sandrier. Là, nous réhabilitons 2.200 m<sup>2</sup>. Et nous ne pourrons réaliser ces travaux sans le soutien de l’État, de la Région et du Département. Nous avons toujours l’idée d’y implanter une activité de loisirs, un projet porté par un investisseur privé. Pour la Société Française, on ne pourra réaliser la rénovation que par étapes. Il n’y a pas d’autres moyens. »

Sur le Parc Technologique de Sologne, la communauté a acquis 27 hectares supplémentaires.

L’office de tourisme bénéficie aussi d’un coup de boost dans son budget. 100.000 € sont consacrés au camping de Bellon, « c’est le maintien, mieux, l’amélioration du classement du site qui l’exige. » Les élus affichent une certaine satisfaction, le Centre des congrès, déficitaire pendant des années approche peu à peu de l’équilibre.

Côté environnement, l’autre grand pan communautaire, « nous lançons les travaux de la nouvelle déchetterie. Ils ont été budgétisés l’an dernier. Et cela sans augmentation de la taxe des ordures ménagères.

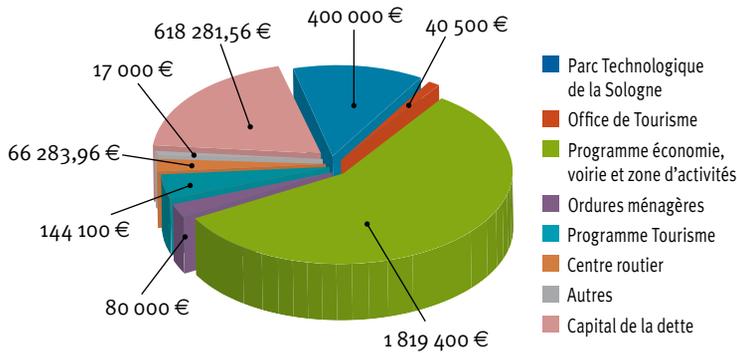
## Maîtriser les dépenses

Cette volonté de la maîtrise des dépenses est affichée. Le budget de fonctionnement connaît une hausse de 2,54%, c'est à dire proche de l'inflation. La dette est jugulée. « En 2008, nous étions à un ratio de 58% (encours de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement). Cela était dû aux investissements sur la Société Française. En 2010, nous

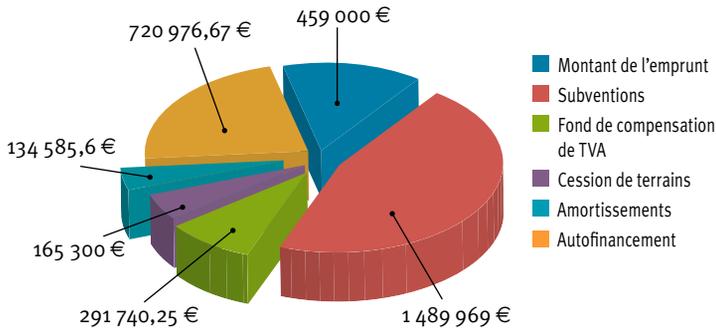
l'avons ramené à 41%. Ce qui nous a laissé un peu d'air. Je veille à ce que l'on ne dépasse pas le seuil de 50%, estime Jean-Claude Sandrier. C'est plus prudent. »

Le grand chantier qui se profile est la fusion avec la communauté de communes des Vallées Vertes. « J'espère qu'en grandissant, nous allons gagner aussi en visibilité. Soulignons que ce territoire bouge malgré la crise. Et c'est encourageant ! »

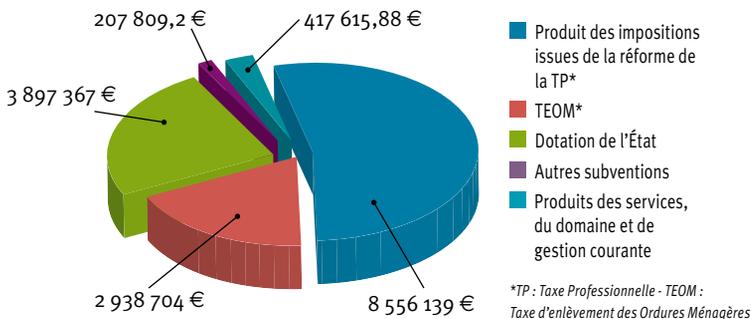
### Investissements 2012 - Dépenses



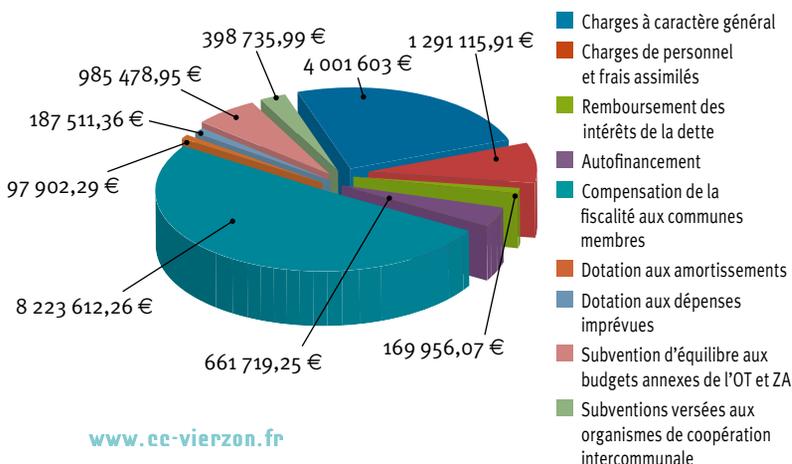
### Investissements 2012 - Recettes



### Fonctionnement budget principal 2012 - Recettes



### Fonctionnement budget principal 2012 - Dépenses



J.-C. Sandrier  
Président de la  
Communauté de  
Communes Vierzon,  
Pays des Cinq Rivières



## “ L'économie, la préoccupation permanente ”

© 2011 a été marquée par des investissements majeurs en matière de développement économique. En 2012, l'effort se poursuit. C'est votre priorité ?

« Avant les élections de 2008, nous nous étions tracé une priorité, pas 50 : c'était le développement économique. Tous les lundis avec l'équipe de la communauté de communes, nous faisons le point de tout ce qui se passe dans le domaine. Et nous abordons toutes les questions dans le détail. »

© Ces rencontres hebdomadaires sont-elles décisives ?

« Nous nous mettons la pression sur le développement économique. Nous nous sommes interrogés sur l'acquisition de la Maison de Pays. Et nous avons ainsi pris notre décision. L'économie, c'est notre préoccupation permanente. »

© La réflexion est plus riche quand elle est élargie, qu'en est-il ?

« Nous avons créé un conseil économique local. Nous avons des chefs d'entreprises, des responsables du monde bancaire, éducatif, de l'État, les chambres consulaires. Nous nous réunissons, nous y invitons des intervenants. Nous aurons une rencontre sur l'intercommunalité. Il nous faut un projet économique qui va fonder cette future communauté. »

© Cette démarche porte-t-elle ses fruits ?

« Vierzon est en train de bouger positivement. Ce qui est nouveau, c'est que Vierzon est la 6e zone de la région Centre en terme de dynamisme de création d'emplois salariés pour l'année écoulée. Des entreprises se rendent compte que nous sommes situés sur un nœud de communication et que nous avons maintenant des terrains disponibles et aménagés à leur proposer. Ce territoire a des atouts. Il faut qu'il en prenne conscience. »



## Évolution positive des chiffres du tri

### Les chiffres du tri vont dans le bon sens

**M**ême si rien n'est jamais gagné d'avance, il est facile de constater, aujourd'hui, que les chiffres liés à la collecte des ordures ménagères sur les trois communes de la CDC vont dans le bon sens. « Les habitants ont progressivement pris conscience de l'importance de ce tri » à la fois pour la planète et... pour leur porte-monnaie. Plus on recycle, moins notre environnement est pollué et moins le coût pour les collectivités est élevé. « Nous avons fait un comparatif, année après année, depuis 2007, illustrent Cécile Dory, responsable du service environnement de la Communauté de communes et les ambassadeurs du tri, et il ressort que le tonnage global des ordures ménagères a baissé de 32,7%. Nous sommes passés de 10.536 tonnes collectées sur les trois communes en 2007 à 7.093 tonnes en 2011. » Un écart de 3.443 tonnes qui n'est pas dû au hasard, mais bien à des politiques volontaristes. La mise en place de la collecte sélective des déchets recyclables secs, puis des biodéchets « a largement contribué à cette évolution ». Nous sommes passés de 455 tonnes de biodéchets collectées en 2007 sur le secteur de Bellon-Chailot à 2.070 tonnes collectées en 2011 sur Vierzon (excepté centre ville et grands collectifs). « Autant de tonnages qui n'ont pas été enfouis sur le site de Saint-Palais ».

Même tendance pour les déchets secs à recycler, dont le poids récolté en 2007 était de 911 tonnes, contre 1.584 tonnes en 2011.

Du côté de la déchetterie du Petit-Rateau l'évolution - même si elle n'est pas aussi spectaculaire - va également dans le bon sens. Concernant la collecte des déchets électriques et électroniques (DEEE), nous sommes passés de 1,5kg par habitant en 2008, année de démarrage de la collecte à plus de 6kg/habitant en 2011. Enfin, la mise en place d'une benne à bois a répondu aux attentes. En 2010, 109 tonnes de bois ont été recueillies, contre 776 tonnes en 2011. Une progression qui allège considérablement le tout-venant\*.

Alors, si effectivement rien n'est jamais gagné d'avance, les habitants de la communauté de communes se montrent de plus en plus actifs pour que la victoire du tri soit au bout d'un combat lancé au début de ce millénaire... pour les générations futures.

*\*Tout Venant : tout ce qui n'est pas recyclé. Exemple : matelas, revêtement de sol, matériaux d'isolation, cartons sales et humides,...*



# Le coût de la gestion des déchets

## Privilégier la proximité pour réduire les coûts

Il y a des chiffres qui donnent parfois le vertige. Notamment ceux concernant le coût du traitement des déchets. Si vous faites l'addition de toutes les charges qui pèsent sur ce nécessaire service ; notamment les collectes, le renouvellement du matériel, le transport vers les centres spécialisés d'enfouissement, les charges de personnel, « nous sommes sur un montant global qui dépasse les 3 millions d'euros par an », calcule Paul Piétu, élu chargé de l'environnement. Parmi les charges qui croissent, d'année en année, celles liées à l'enfouissement arrivent en tête. « Bien que nous ayons réduit de 3.443 tonnes le poids de nos ordures ménagères depuis 2007, cette compression ne réduit pas d'autant, le coût de l'enfouissement » qui oscille actuellement aux alentours des 80 € la tonne. « Jusqu'à présent, nous étions sur une répartition d'environ 90 % de ces tonnages vers le centre d'enfouissement de Saint-Palais et de moins de 10 % à destination de Saint-Hilaire-de-Court », indique Cécile Dory, en charge du service environnement.

Un partage qui va évoluer au cours de cette année 2012 « puisque nous allons désormais travailler, principalement avec le centre d'enfouissement de Saint-Hilaire-de-Court ». L'idée étant de privilégier la proximité du service rendu, considérant que la commune des bords de l'Arnon n'est qu'à une petite dizaine de kilomètres de Vierzon ; alors que Saint-Palais se trouve à 37 kilomètres. « Une dizaine de minutes de transport d'un côté, contre près de quarante minutes de l'autre. » Au regard du nombre de camions qui effectuent, chaque semaine, cette rotation « le bilan carbone sera très positif pour notre environnement », se félicite Paul Piétu et les économies à la pompe substantielles. Un nouveau grand pas allant dans le bon sens, ajouté au fait que le site de Saint-Hilaire-de-Court sera capable, dès cette année, de récupérer les bio-gaz.

Bref ! Si le coût du traitement des déchets ne cesse d'augmenter, les élus et professionnels du secteur font tout pour en limiter les effets sur nos feuilles d'imposition. C'est à chacun d'essayer de toujours mieux trier.



## Le taux de TEOM Stabilité de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les élus se penchent, chaque année, depuis 2003, sur le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La fameuse TEOM qui demeure stable par rapport aux budgets précédents. Cette année, elle a encore été fixée à 11,30% de la valeur locative foncière bâtie. Au regard de la surface habitable, du nombre de pièces, de chambres, cette valeur est déterminée par le service des impôts. Un montant est ainsi fixé et sur lequel, ces 11,30 % sont calculés. La somme dégagée par foyer fiscal permet de financer les services que constituent la collecte, la valorisation et l'élimination des déchets ménagers. La TEOM ainsi que les soutiens des éco-organismes ont financé en 2011 l'ensemble du fonctionnement du service soit la collecte et le traitement. « La communauté de communes est très attachée à cette stabilité, assure Paul Piétu, élu chargé de l'environnement, afin que la pression fiscale ne soit pas trop lourde pour nos administrés. »

## 2012... Mise en place d'une nouvelle sectorisation



### Collecte sur Vierzon : nouveaux quartiers, nouveaux jours

**T**elle que l'organisation existait depuis son lancement à Vierzon, les habitants d'une même rue pouvaient ne pas bénéficier des mêmes services. Prenons l'exemple du boulevard de la Liberté qui est scindé en deux parties. Celle dite « haute » ; celle dite « basse » et dont les habitants ne bénéficiaient pas du même type de ramassage. « Ceux de la partie haute ont notamment des bacs pour les biodéchets contrairement à ceux de la partie basse », expliquent les membres du service environnement de la CDC.

Afin de remédier à cet inconvénient, les services de la Communauté de communes travaillent depuis déjà plusieurs mois sur ce sujet. « Il existait neuf secteurs distincts sur Vierzon et nous allons les transformer en dix-neuf quartiers. Notre objectif étant, à compter du lundi 4 juin 2012, de proposer aux habitants d'une même rue, une collecte identique. » L'idée est également de rationaliser le travail des collecteurs afin, qu'une même benne – pour ne prendre que cet exemple – ne passe pas plusieurs fois dans la même rue. « C'était une perte de temps et toujours une gêne pour les riverains. » Cette refonte des circuits induira un changement des jours de collecte pour un grand nombre de quartiers « mais nous resterons sur de mêmes fréquences ». A un rythme hebdomadaire, une collecte pour les ordures ménagères, une pour les biodéchets et une pour les matières recyclables sèches ; à l'exception du centre ville

qui bénéficie de deux collectes des ordures ménagères et d'une collecte des recyclables par semaine.

Enfin, pour les communes de Méry et Théniau, il n'y aura pas de changement. Tout se déroulant d'une façon satisfaisante durant la seule journée du mercredi.

**Nouvelle sectorisation, à compter du lundi 4 juin, informations complémentaires auprès des ambassadeurs du tri de la CDC, rue Blanche-Baron à Vierzon ou au tél 02 48 71 91 29.**



Des questions ?

02 48 71 91 29

[ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr](mailto:ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr)

Les ambassadeurs du tri



## Zoom sur Le National Palace

« Mesdames et Messieurs, bienvenus au National Palace ! » Sous le chapiteau, les lumières s'éteignent. Les convives se tournent vers la scène. Les bougies sur les tables donnent une intimité. Le spectacle débute. Pendant deux heures, les spectateurs entrent dans un autre monde. Celui du cabaret et du cirque.

**E**n l'espace de quelques années, le National Palace s'est imposé comme une étoile attractive de Vierzon. Pourtant, rien ne fut simple pour se lancer en 2006. Eddie Ringenbach en sourit aujourd'hui. « Nous n'étions pas encouragés. Dans le monde du cirque, les gens nous disaient : « Mais pourquoi Vierzon ? Vous devriez être à Paris ! Les banques ne nous ont pas accordé de prêt, certaines collectivités pensaient que ça n'allait pas durer longtemps. »

Pourtant, la famille Ringenbach y croyait. « Nous sommes originaires de Vierzon. C'est ici même (là où est implanté le chapiteau) que mon grand-père avait ses quartiers d'hiver ».

En 2006, le National Palace se produisait devant 2.500 spectateurs, « Nous faisons 2 ou 3 spectacles par mois. Nous avons reçu 12.000 spectateurs en 2011, soit 10 à 12 spectacles par mois. Un succès qui s'appuie sur la qualité du spectacle, nous venons des familles Gruss et Bouglione ! ».

Aujourd'hui, le National Palace est à l'étroit dans ses murs. Il est reconnu par les plus grands comités d'entreprises de France, mais ne peut accueillir que 220 couverts. « Nous avons le projet d'une nouvelle salle de spectacle à Vierzon de 330 couverts ». L'autre demande de ces gros comités, c'est aussi de pouvoir profiter d'un hébergement sur place.



Photos : P. BOUCHUT

« Notre volonté, c'est aussi que les gens restent sur Vierzon ! » La clientèle vient du centre de la France, mais aussi de la région parisienne, de Normandie.

Eddie Ringenbach a une pensée émue pour sa maman, Bella Ringenbach-Gruss, disparue il y a quelques semaines : « Elle nous a toujours encouragé à faire mieux. Et pour nous les enfants, vis-à-vis de notre père, c'est important de lui montrer notre évolution. »

**National Palace, rue du cavalier à Vierzon.  
Tél : 02.48.71.20.87. [www.national-palace.com](http://www.national-palace.com)**

## 2<sup>e</sup> biennale du cirque à Vierzon

La seconde biennale du cirque, organisée par la ville de Vierzon et le National Palace se déroulera du 21 au 27 mai. Elle sera dédiée à Isabelle Ringenbach, née Gruss, et dite Bella, disparue le 26 janvier 2012



## Les créateurs d'entreprise se mobilisent

En l'espace d'un an, le Point Chances de Vierzon a accompagné 145 porteurs de projets de création d'entreprise

Au final, il a été enregistré 38 immatriculations, dont 16 projets d'auto-entrepreneurs.

Le Point Chances a soutenu 32% des installations d'entreprises du bassin. La moitié d'entre eux était des demandeurs d'emplois. Seuls 20% des porteurs de projets de création d'entreprise sont des salariés.

A noter que 60% des porteurs de projets sont des hommes, et 40% des femmes. Mais entre le projet et la réalisation, une différence se creuse. Car près de 70% des immatriculations sont assurées par des hommes. Vierzon n'échappe donc pas à la règle française, qui compte 27% seulement de femmes chefs d'entreprises (contre 47 et 48% en Italie ou en Espagne). La France et le Vierzonnais doivent donc encore travailler sur la création d'entreprise au féminin.

On observe que lors de l'immatriculation des entreprises, les projets finalisés concernent pour 52% le bâtiment, 24% les services, 16% le commerce. Les 8% se répartissant sur des activités diverses.

A noter que les trois-quarts des créations du bassin d'emploi sont implantées à Vierzon. Ce qui confirme les statistiques de l'Urssaf en matière de création d'emploi, Vierzon connaît une dynamique tant dans l'emploi salarié que dans la création d'entreprise. L'intérêt majeur du Point-Chances est qu'il travaille en réseau avec les chambres consulaires, les instances régionales et nationales sur la création d'entreprise.

**Contact : Direction des Affaires Économiques au 02 48 71 74 45**



## L'emploi salarié remonte pendant la crise

Le bassin d'emploi de Vierzon est en train de vivre une mutation importante malgré la crise : il crée de l'emploi (\*).

Au premier trimestre 2011, le Vierzonnais a connu une hausse de l'emploi salarié de + 3,1%. A la même période, Bourges enregistre une baisse de - 0,8%. Au second trimestre 2011, la progression se maintient à 2,6%. Enfin, et malgré les heures sombres du troisième trimestre, Vierzon enregistre une hausse maintenue de + 1%. Cela classe Vierzon en 6<sup>ème</sup> position au niveau de la Région Centre, sur 23 bassins d'emplois.

Cela fait maintenant plus d'un an que le bassin de vie connaît un regain de croissance. Les derniers chiffres à la baisse de ce côté datent de juin 2010. Nous ne sommes donc pas sur une éclaircie, mais sur une embellie qui se prolonge.

L'autre intérêt que l'on observe sur les relevés de l'Urssaf est que le salaire moyen (en brut) a franchi la barre des 1.900 €. Le différentiel reste marqué avec les bassins de vie d'Aubigny ou de Bourges (qui passent la barre des 2.000 €). Mais Vierzon tend à rattraper son retard.

Cela signifie que le Vierzonnais qui avait pour tradition d'attirer des bras pour des métiers exécutifs gagne en matière grise, en encadrement et en conception. C'est donc un gain dans la diversité économique. Le bassin gagne des entités nouvelles, souvent venues de l'extérieur qui participent au développement de la richesse économique locale.

(\* Ces chiffres sont établis par l'Urssaf qui enregistre chaque déclaration d'embauche. Les données sont consultables sur **Conjonct'ur 18. [www.bourges.urssaf.fr](http://www.bourges.urssaf.fr)**

## Tel and Com installe sa direction régionale

Tel and Com est un groupe international qui distribue les différents opérateurs de téléphonie mobile et internet. L'enseigne compte 230 magasins en France. Avec une particularité en Auvergne et dans le Centre de la France, puisque le réseau d'une soixantaine de boutiques est géré par franchise.

Le vierzonnais, Fikret Celik est entré comme stagiaire au sein de Tel and Com pendant ses études puis a évolué dans le groupe. A la fin de l'année, il aura sous sa direction 33 points de vente (soit 120 salariés). Il a choisi Vierzon pour y implanter la direction régionale qui couvre le Cher, l'Indre, le Loir-et-Cher, le Loiret, la Nièvre et l'Yonne. « Pourquoi Vierzon ? Parce que j'y habite. Et que la plupart des cadres de l'entreprise en sont originaires. Je suis arrivé à Vierzon, j'avais 4 ou 5 ans. J'ai vécu au Clos du Roy. » Et Fikret Celik d'insister : « Je suis Vierzonnais, je voulais donc investir à Vierzon ! »

Pourtant, choisir de rester ne fut pas simple. « Nous avons cherché des locaux à Vierzon pour la direction régionale. Et un jour, j'ai frappé à la porte de la communauté de communes qui nous a proposé la Maison de Pays pour nous installer. Nous sommes 11, bientôt 12 personnes sur le site. 90% de nos réunions, de nos formations, de nos entretiens collectifs se feront à Vierzon. » La force de cette implantation le long de l'autoroute : « C'est visible, c'est facile d'accès ».

Fikret Celik est fier de faire grandir sa ville : « Les grands cadres du groupe Tel and Com à Lille sont venus sur place il y a peu. Et je leur ai montré Vierzon. ».



## Reform s'implante au Bas de Grange à Vierzon



Reform est historiquement un fabricant de semoirs et de tracteurs en agriculture de montagne. L'entreprise familiale créée en 1910 en Autriche est un acteur important en direction du monde agricole et s'est diversifiée dans les outils de fauchage et de coupe mécanisée pour les collectivités. L'entreprise, qui conçoit et produit ses tracteurs en Europe, se développe en France où elle compte de nombreux points de vente.

Elle s'implante à Vierzon au Bas de Grange sur le site LBM. Vierzon fait figure de point central dans l'organisation commerciale de la marque dans l'Hexagone. « Pour nous et nos clients, c'est un emplacement idéal » explique Patrick Pissot, directeur commercial France. « Nous sommes à moins de 2 kilomètres de la sortie autoroutière. Jusque-là, nous avions un local à Dry (45). Mais nous voulions développer sur un même site la formation technique et commerciale. Là, nous disposons d'un local de 900 m<sup>2</sup>. 750 m<sup>2</sup> pour le matériel, et 150 m<sup>2</sup> de bureaux. L'espace a été rénové par la communauté de communes. Nous pouvons donc assurer nos formations et démonstrations quelles que soient les contingences météorologiques. C'est important. »

Et le directeur commercial de la marque autrichienne d'insister : « La communauté de communes de Vierzon a été très participative par son accueil. On sent un sincère partenariat. Ils se sont vraiment investis. Je dois avouer que cela a participé au choix de Vierzon. » Le site de Reform accueillera 150 à 200 stagiaires sur l'année.



[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



**Communauté de Communes  
Vierzon, Pays des Cinq Rivières**

2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON  
Tél : 02 48 71 35 78  
Mail : [contact@cc-vierzon.fr](mailto:contact@cc-vierzon.fr)

*Plate forme technique Solumat, Vinci  
Zac Aujonnière de Vierzon*  
Photo : T. Martrou - Caféine